Centraide Outaouais

Témoignage

J'ai toujours pensé que, si j'en avais la chance, j'aimerais pouvoir contribuer financièrement de façon importante à une cause qui m'était chère. C'est pourquoi j'ai voulu inscrire un don majeur à Centraide dans mon testament. C'était le meilleur moyen d'atteindre mon objectif et de secourir à des personnes vulnérables.

Daniel MORIN, donateur en don planifié

Se donner la chance de changer des vies

Au cours de ses 79 années d'existence, Centraide s'est forgé une solide réputation fondée sur des procédés administratifs éprouvés pour gérer et investir les dons reçus le plus efficacement possible. Cette rigueur est très importante pour moi. Je peux compter sur Centraide pour respecter mes dernières volontés à la lettre et investir judicieusement les fonds que j'aurai légués.

Je pense à cette publicité qui nous dit que **nous sommes plus riches que nous le pensons** et, dans mon cas, c'est vrai! J'ai eu beaucoup de chance dans la vie. Je n'ai jamais vécu de véritable période de pauvreté. J'ai pu poursuivre ma formation aussi longtemps que je l'ai voulu et j'ai toujours eu de bons emplois rémunérateurs et stimulants sans jamais connaître de longues périodes de chômage.
Et j'ai quand même profité de certains services d'agences subventionnées par Centraide, comme quoi **il arrive toujours des moments dans la vie où l'on peut avoir besoin d'aide**.
Dans la soixantaine, j'ai pu constater à quel point j'avais accumulé des biens matériels et des fonds de réserve en quantité suffisante pour me soutenir pendant encore plusieurs années. Pour ma part, c'est tout naturel d'y puiser après mon décès pour **remettre un peu de tout ce que j'ai reçu de ma collectivité pour aider des gens qui n'ont pas eu les mêmes opportunités que moi dans leur vie**.

L'idée de léguer un don substantiel après ma mort me plaît tellement que je songe même à acheter une police d'assurance-vie au bénéfice de Centraide ou à créer une fiducie qui verserait son usufruit sur plusieurs années, ce qui aurait **un impact encore plus grand**. Peu importe le moyen choisi, il est important de faire savoir nos intentions à nos proches et à toutes les parties concernées pour que les choses se déroulent harmonieusement et simplement au moment de disposer de la succession. La première chose que j'ai faite après avoir signé mon testament chez le notaire a été d'aviser Centraide que j'avais fait un don planifié à leur intention. L'idéal, c'est d'en **parler avec les spécialistes de Centraide pour bien préciser nos intentions et obtenir de bons conseils** avant de procéder au legs.
Pour nos héritiers, le don planifié comporte aussi des avantages, car cela permet de réduire le montant d'imposition qu'ils doivent payer au décès.

Laisser un legs durable à ma communauté, c'est l'héritage le plus précieux pour moi.

Nous n'apportons rien dans l'au-delà. La seule façon de laisser une trace physique de notre passage sur Terre, c'est de construire quelque chose qui nous survivra. En plus de me donner la chance de changer des vies en y apportant du positif et de l'espoir, je laisserai un legs durable à ma communauté. Et c'est l'héritage le plus précieux pour moi.
Rencontrez les gens de Centraide, ils se feront un plaisir de vous rencontrer pour en discuter.

